

Fiche descriptive de poste à profil

Nature du poste :

Professeur chargé de mission pour l'enseignement des mathématiques

Référence :

À la suite du rapport « 21 mesures pour l'enseignement des mathématiques » rédigé par MM. Torossian et Villani en octobre 2017, le Ministère de l'Éducation nationale a souhaité que l'ensemble des mesures proposées soient mises en œuvre au niveau des académies afin de faire progresser les élèves. Dès la rentrée scolaire 2018, certaines propositions de ce rapport seront mises en œuvre : formation initiale et continue au plus près du terrain, développement professionnel en équipe, expérimentations à grande échelle des méthodes d'enseignement explicite, intégration du périscolaire dans les projets pédagogiques.

Mme la Rectrice de l'académie Orléans-Tours a confié à M. Cailhol, inspecteur de mathématiques, la mise en œuvre et la coordination du plan au niveau de l'académie.

Nature du poste :

Dans le département du Cher, ½ ETP (emploi temps plein) sera consacré à cette mission.

Missions du poste :

- Identifier les besoins en mathématiques des professeurs des écoles ;
- Contribuer à la conception, voire à l'animation des formations mathématiques, ainsi qu'à l'accompagnement des équipes enseignantes en lien avec les Inspecteurs de l'Education nationale et les formateurs 1^{er} degré ;
- Suivre de façon régulière l'évolution des pratiques d'enseignement des mathématiques des professeurs ;
- Contribuer à la mise en place de projets, d'ateliers, de jeux, de clubs, de concours ou d'évènements autour de la discipline ;
- Rendre compte de façon régulière au chargé de mission académique de l'évolution de la mise en œuvre du plan mathématique dans le département ;
- Assister aux différentes réunions qui auront lieu au niveau académique ou national dans le cadre de la mise en œuvre du plan.

Place du poste :

Le chargé de mission interviendra dans les circonscriptions identifiées par les IA-DASEN et les IEN comme étant les plus en attente d'accompagnement (classes de REP, de REP+, en zones rurales).

L'autorité hiérarchique du chargé de mission ne sera pas modifiée. Toutefois, ses actions seront coordonnées par le chargé de mission académique.

Contexte et spécificité :

- Mission à mi-temps ;
- Durée de la mission : trois ans ;
- Le contenu des formations assurées portera prioritairement sur les connaissances mathématiques (niveau cycles 2 et 3). Les éléments de formation qui seront apportés aux professeurs des écoles seront de nature disciplinaire, didactique et pédagogique.

Mobilité à prévoir entre les circonscriptions concernées par le plan de formation et des réunions académiques de coordination.

Compétences souhaitées :

- Posséder des compétences disciplinaires, didactiques et pédagogiques avérées dans l'enseignement des mathématiques au service de la mise en œuvre des programmes de l'école maternelle et élémentaire ;
- S'inscrire et s'impliquer dans une dynamique de formation, d'accompagnement et d'impulsion pédagogique ;
- Détenir une aptitude à travailler en équipe et en lien avec des Inspecteurs de l'Education nationale, des conseillers pédagogiques, des formateurs, des professeurs des écoles ;
- Être en capacité d'animer des réunions, notamment avec les partenaires de l'Education nationale ;
- Être en capacité de faire preuve d'initiative et d'autonomie ;
- Être force de proposition dans le cadre de l'innovation pédagogique.

Les connaissances et compétences en algorithmique et informatique sont un atout supplémentaire.

Modalités de recrutement :

Les enseignants souhaitant postuler devront impérativement s'informer des conditions particulières de fonctionnement de ce poste auprès de l'Inspecteur de l'Education nationale, pilote du groupe Mathématiques dans le département du Cher (Inspecteur de l'éducation nationale de Saint Amand Montrond).

Ils adresseront, par la voie hiérarchique, leur candidature motivée accompagnée d'un curriculum vitae, à la Direction des Services départementaux de l'Education nationale du Cher ; ils seront entendus par une commission.